



## COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

### Présentation des informations financières de la commune :

Conformément à la délibération n°D\_012\_03\_18 du 26 mars 2018, le Conseil a adopté, à l'unanimité, le Compte Administratif 2017.

- Le résultat dégagé sur l'exercice 2017 en fonctionnement est inférieur à 50 000 €, et de près de 60 000 € en investissement. Par ailleurs, le résultat antérieur de 1 200 000 € va permettre de couvrir les dépenses engagées en investissement à hauteur de 650 000 €. Le solde restant pourra couvrir les nouvelles dépenses d'investissement à hauteur de 591 000 €.

L'année 2018 risque d'être la dernière année où les investissements seront possibles grâce aux résultats cumulés, au vu du résultat de fonctionnement 2017. L'exercice 2018 sera difficile.

### Evolution des recettes entre 2016 et 2017

Il y a une baisse des recettes de 7 % due à plusieurs facteurs :

- ✓ Le contrat d'apprentissage partiellement pris en charge par l'Etat est arrivé à son terme fin mars 2017, ce qui explique la baisse du niveau de remboursement de frais de personnel de 80 %.
- ✓ Les recettes fiscales sont inférieures de 7 %
- ✓ Les dotations de l'Etat et du département sont en baisse de 16 %

Parallèlement, les recettes liées au service rendu, telles que le centre de loisirs, les TAP, la cantine sont supérieures de 6 % (la fréquentation est plus importante).

Enfin, les recettes exceptionnelles sont en hausse de 60 % dont la recette liée à la vente de terrains. Les recettes exceptionnelles permettent de couvrir les dépenses exceptionnelles.



## Evolution des dépenses entre 2016 et 2017

Il y a une stabilisation des dépenses (- 0,14 %). Cependant, la comparaison est compliquée par les effets tardifs du transfert des compétences vers GPSEO (en 2016).

Ainsi, les dépenses générales de fonctionnement sont en baisse de 17 %.

Les participations et contributions (syndicats, subvention CCAS) sont en hausse de 5 % du fait du rétablissement du montant de la subvention CCAS, au niveau historique. La subvention pour le CCAS avait diminué de 5 000 € en 2016.

Les frais financiers sont en baisse de 12 % compte tenu du désendettement de notre collectivité.

## Recettes d'investissement

Régularisation des amortissements des subventions tant en dépenses qu'en recettes.

Les dotations aux amortissements (255 000 €) couvrent le remboursement du capital des emprunts (208 000 €).

Le principe de l'amortissement permet d'apprécier l'usure d'un bien ou d'un bâtiment. Il s'agit d'un transfert des dépenses de fonctionnement en recettes d'investissement.

On retrouve la recette de vente des terrains pour 73 000 € et le FCTVA pour 52 000 €.

L'excédent de 2016 a été reporté pour 220 000 €.

## Dépenses d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement pour un montant total de 294 936,57 €, sont les suivantes :

Mise en sécurité des bâtiments	Acquisition de matériel et mobilier	Décorations de Noël	Travaux peinture (dans les écoles)	Travaux économies énergie	Les travaux du Club amitié	Etudes pour le château
30 296,19 €	33 346,53 €	5 556,00 €	35 233,76 €	16 716,34 €	133 637,07 €	40 150,68 €



Fait à Issou, le 26 mars 2018

L'Adjointe en charge des Finances,

Corinne BERLAND